

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

**AVIS PUBLIC
DE PROMULGATION RÈGLEMENT 496-2017**

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, que:

Le conseil municipal a adopté le 13 novembre 2017, le règlement numéro 496-2017 concernant la tarification du service des incendies dispensés par la municipalité d'Hébertville par le biais de la Régie intermunicipale en sécurité incendie du secteur sud.

Ledit règlement a été lu à la séance régulière du 13 novembre 2017.

Ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Hébertville, ce 20^{ème} jour de novembre 2017.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par
intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant trois copies, aux endroits désignés par le conseil entre 9h et 16h30 le 20^{ème} jour de novembre deux mille dix-sept.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat ce 20^{ème} jour de novembre deux mille dix-sept.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par
intérim